

**Association : CORPS & ÂME – Bien-être et Danse à Changé**

Adresse : Place de la mairie 72560 CHANGÉ

Tél : 0764504286

Mail : association.corps.ame@gmail.com

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2026**

Le 26 juin 2026, à Changé, les membres de l'association CORPS & ÂME – Bien-être et Danse à Changé se sont réunis à la salle du Gué Perray en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Madame Céline POUGET, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Madame Caroline BAGLAN, secrétaire de l'association.

Monsieur Lilian WOJAS, trésorier de l'association, était également présent.

Madame Marie LANGLAIS a été désignée comme scrutatrice de la séance.

19 personnes étaient présentes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire. Les statuts ne prévoyant pas de quorum (article 8), l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ouverture de la séance à 19H01.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

- Ouverture de la séance
- Rapport moral
  
- Année 2025-26 :
  - Rapport d'activités
  - Rapport financier
  - Formation des professeurs
  
- Année 2026-27 :
  - Activités
  - Budget prévisionnel
  - Montant de l'adhésion, de la cotisation et des prestations
  
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Élection du bureau
- Clôture de la séance

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier, activité.

Les éléments suivants ont été avancés :

- Un nombre d'adhérents en augmentation cette année : 386 adhérents (+96 % / 1ère année)
- Les cours se sont déroulés de manière satisfaisante et conforme à la politique de l'association.

- Il n'y aura plus de reconduction du transfert école-danse pour les enfants à partir de la rentrée 2026-27.
- Le groupe des éveils a dansé uniquement au spectacle du dimanche cette année. L'association souhaite reconduire ce fonctionnement pour les prochaines années.
- Le spectacle de fin d'année a été un succès, il y a eu 782 spectateurs sur l'ensemble des spectacles.
- L'association envisage de garder le système des enveloppes pour la prévente des spectacles auprès des adhérents et réfléchit à une vente en ligne pour les places restantes.
- Le bilan financier de l'exercice en cours est négatif. L'association a investi dans du matériel, des costumes, la formation de trois professeuses, l'agent SSIAP au spectacle. L'augmentation des charges patronales a aussi entraîné une hausse des dépenses annuelles.
- Deux professeuses assisteront à une formation en juillet 2026, intitulée « *Bols, gongs et voyage sonore* ». Cela permettra de créer un cours Stretching/ Bain sonore et d'enrichir le cours de Relaxation.
- Une professeure assistera à une formation « *Yin Yoga* » en juillet 2026.
- Un nouveau cours Stretching/ Bain sonore sera donc proposé à partir de la rentrée 2026-27. Il faudra être adhérent et à jour de sa cotisation. Le paiement se fera à la séance.
- Le budget prévisionnel de l'exercice à venir a été présenté.
- La présidente précise qu'il n'y a pas de modification des tarifs appliqués pour l'année à venir.

Question : Pourquoi le SSIAP n'était pas prévu les années précédentes ?

Réponse : Le SSIAP n'était pas obligatoire les années précédentes

Question : La mairie peut-elle aider à financer le SSIAP ?

Réponse : Nous prenons en compte cette dépense lors de la demande de subventions auprès de la mairie.

À l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport financier de l'année 2025-2026 : l'Assemblée Générale adopte ce bilan à l'unanimité.
- Statuts : L'Assemblée Générale adopte la modification des statuts à l'unanimité.
- Règlement intérieur : l'Assemblée Générale adopte la modification du règlement intérieur à l'unanimité.
- Election du bureau : Céline POUGET est réélue membre du bureau à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H48.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente et la secrétaire de séance.

À Changé, le 26 juin 2026

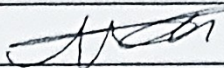
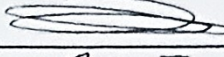
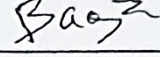






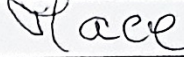
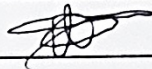


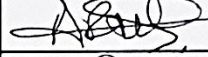




**La présidente de séance**  
**Céline POUGET**



**La secrétaire de séance**  
**Caroline BAGLAN**





NOM Prénom	Qualité (CA, Adhérent, Représentant légal, Mairie)	Emargement
Amrane-Henriette Naïma	Mairie	
Baglan Caroline	CA	
Baglan Dany	Adhérent	
Buon Charlène	Adhérent	
Chouan Céline	Adhérent	
Denis Lola	Adhérent	
Froger Laurent	Adhérent	
Hamon Julie	Adhérent	
Langlais marie	CA	
Laudière Edwige	Adhérent	
Macé Maryline	Adhérent	
Marion Herem	Adhérent	
Masson Émilie	Adhérent	
Picard Laurence	Adhérent	
Pouget Céline	CA	
Priou Stéphane	Adhérent	
Roulon Audrey	Adhérent	
Vinot Céline	Adhérent	
Wojas Gaele	CA	
Wojas Lilian	CA	
LORREARD Françoise	Adhérent	
PICARD Julie	Représentant légal	